

# Conseil Municipal n°4

## Jeudi 22 mai 2008 à 20h30

Présents : M. le Maire Jean-Louis VIGNON, Julien POUPON, Bernard CORNEC, Pascale CORRE, Sébastien GALLET, Nathalie ABIVEN, Adeline POULMARCH, Fanch DANTEC, Annie MOAL, Rémi LE BERRE, René RAUD, Yvan BRISHOUAL, Jacques BEAUCHAMP.

Excusés : Hervé LE MENS donne pouvoir à Bernard CORNEC  
Yvon LE BRAS donne pouvoir à Julien POUPON

Secrétaire de séance : Jacques BEAUCHAMP  
Secrétaire de Mairie : Muriel TRAPATEAU

Quelques corrections anodines du compte rendu du conseil N° 3 qui est adopté à l'unanimité.

---

### I. BRUDED (voir document joint)

Présentation de l'association « Bruded » par Bruno SERVEL

A l'aide d'un diaporama Bruno nous explique le réseau d'élus qu'est Bruded, il nous parle des avantages d'une adhésion à cette association : l'expérience des autres enrichit sa propre expérience ! Bruno nous fait découvrir les actions de différentes communes dans le domaine du développement durable, communes qui sont adhérentes à « Bruded ».

Panorama complet d'éco-lotissement, méthode de désherbage à Ambon, multiples actions...

Visites sur le terrain pour partager les expériences de diverses communes. Pour les adhérents, chaque commune a sa page sur le site internet de Bruded, mise en place d'atelier sur des thèmes concernant les P.L.U, Z.A.C...

Nous prenons connaissances des partenaires privilégiés de Bruded que sont l'ADEME et le Conseil Régional. Bruded aide aussi les communes à monter des dossiers pour l'obtention de subventions, par exemple, dans le cadre de Eco-faur. Quelques questions aussi diverses que pertinentes émanent du public présent et des conseillers qui découvrent l'association Bruded. L'adhésion à ce réseau d'élus est de 25 cts d'Euros par habitant. Nous nous prononcerons quant à l'adhésion de St urbain dans les prochaines semaines.

### I. PROGRAMME JEUNESSE :

La concertation du mardi 13 mai, lancée par Pascale CORRE a été un franc succès, il a pu être fait un point sur les souhaits de notre jeune population.

Résultat du sondage : 50 réponses. La partie la plus représentée est la tranche d'âge des 10/13ans avec 38 réponses sur les 50.

A la question sur le lieu d'activité : 43 sont favorable à une ouverture sur St Urbain, 24 pour le samedi après midi, 25 pour le mercredi après midi, 9 pour le mardi soir, 9 pour un autre jour proposé par log'ado. Pour les vacances 23 se prononcent pour un séjour de 3 jours, 32 pour un séjour de 5 jours et 33 pour un camp.

18 pensent qu'une activité seulement pendant les vacances serait suffisante, 5 pendant la période scolaire, et 27 aimeraient des activités tout au long de l'année.

### Deux propositions pour les vacances se dégagent

**EPAL :**

- lieu : St Urbain
- Date : 4 semaines du 7 juillet au 1<sup>er</sup> août
- Moment : après midi 14h - 18 h ou 20h - 22h (à alterner)
- Encadrement : 1 animateur (et un 2<sup>ème</sup> si besoin pour la sécurité)
- Coût : adhésion à fixer par la commune, somme symbolique  
Participation aux frais et transport

Coût pour la commune : formule 3j : 3 130 €, formule 5 j : 4 938 €

Avantages : enfants de St Urbain à St Urbain  
3 ou 5 jours

Inconvénients : limité dans le temps (1 mois), les « copains » sont peut être sur d'autres communes.

### **LOG'ADO**

Date : dès début juin et jusqu'à la fin des vacances  
Age : de 9 à 17 ans, avec activités pour 2 tranches d'âges  
Moment : mardi soir 16h30 à 18h30  
Mercredi 14h à 17h

Avec en plus pour nos jeunes : en période scolaire 1 jour/semaine (vendredi ?)

Camps pendant les vacances

Minimum 1 jour sur St Urbain par semaine + sortie

Encadrement : 1 animateur, plus si besoin

Coût aux familles : adhésion de 6 € / enfant pour une année

Coût pour la commune : Financer l'embauche et charges salariales d'un animateur BAFD (2 500 € maxi). Cette embauche est gérée par Loperhet.

Avantages : 5 jours d'animation possible sur l'été  
Activités promptement mises en place

Création d'un camp avec nos jeunes

Retrouver sur les communes voisines les copains du collège

Inconvénients : transports à organiser entre parent (sauf pour les sorties)

Vote 15/15 pour proposer une animation

15/15 pour la solution Log'ado

## II. LES SUBVENTIONS :

Commune de Saint-Urbain



### SUBVENTIONS 2008

ASSOCIATIONS COMMUNALES	2007	Proposé 2008
Amicale des Anciens	310	310
Amis de Trevarn	160	160
Anciens combattants (13 adh.)	180	180
Animation école	900	1200
Association de chasse	100	100

Présenté au CM n° 6 du 22 mai 2008

Commune de Saint-Urbain



### SUBVENTIONS 2008

ASSOCIATIONS COMMUNALES	2007	Proposé 2008
Club de dessin	400	400
Club féminin	100	100
Comité d'animation	700	1000
ESM (225 adh.)	1200	1200
Fleur de Mékong	160	160

Présenté au CM n° 6 du 22 mai 2008

Commune de Saint-Urbain



### SUBVENTIONS 2008

ASSOCIATIONS COMMUNALES	2007	Proposé 2008
Le P'tit Ciné (69 adh.)	350	350
Livre Echange	1 150	1 500
Scrap Lann Urvan	250	300
Solidarité Enfants du Monde	160	160
Société des Chiens Bergers Allemand	100	100
Tennis de table	100	100

Présenté au CM n° 6 du 22 mai 2008

Commune de Saint-Urbain



### SUBVENTIONS 2008

ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES	2007	Proposé 2008
Elorn olympique Landerneau (11 adh.)	90	90
Des Communes et des Arts	60	310
Elorn Hand Ball (12 adh.)	100	100
Foyer socio-éducatif Coat Mez (47 adh.)	300	300

Présenté au CM n° 6 du 22 mai 2008

Commune de Saint-Urbain



### SUBVENTIONS 2008

ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES	2007	Proposé 2008
GAC	170	170
Handicapés en vadrouille	60	60
Pays Landerneau Athlétisme (7 adh.)	40	40

Commune de Saint-Urbain



### SUBVENTIONS 2008

ASSOCIATIONS DIVERSES	2007	Proposé 2008
Croix d'or	60	50
Don du sang	60	60
Restos du cœur 29	60	60
Secours catholique	210	250
Secours populaire	210	250

Commune de Saint-Urbain



### SUBVENTIONS 2008

ASSOCIATIONS DIVERSES	2007	Proposé 2008
Amicale Daoulas/Logonna	50	50
Ass. Des paralysés de France	60	50
Association Dourdon	50	50
Association maire du canton	150	50

Commune de Saint-Urbain



### SUBVENTIONS 2008

ASSOCIATIONS DIVERSES	2007	Proposé 2008
Vie libre	60	50
France Alzheimer	50	50
RIAC 29		50
Croix rouge	100	100



## SUBVENTIONS 2008

Nouvelles subventions	Proposé 2008
Union Rugby de Landerneau (1 adh.)	25
Etoile cycliste Landerneau (2 adh.)	50



## TOTAUX

Associations communales	6 970 €
Associations sportives et culturelles	1 070 €
Associations diverses	1 070 €
Nouvelles subventions	75 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 185 €</b>
<b>TOTAL 2007</b>	<b>9 850 €</b>

Présenté au CR n° 14 du 22 mai 2008

L'année prochaine une fiche type sera adressée aux associations pour les demandes de subventions, seulement 9 associations de la commune ont fait une demande. Rémi LE BERRE nous déclare que la subvention c'est surtout la reconnaissance du travail des bénévoles...

Vote des subventions : 15/15

### III. LE MARCHÉ :

Nathalie ABIVEN nous expose les différentes appellations que pourraient porter notre futur marché, il y a « déballage » qui ne nécessite aucune contrainte et l'appellation « marché » qui impose quelques obligations à savoir

- Mise à disposition de poubelles
- 1 point d'eau
- 1 arrivée électrique
- Des sanitaires à proximité

La commune de Saint-Urbain rassemblant tous ces critères, il est donc décidé d'organiser un Marché. Il se déroulera hebdomadairement le mercredi, la 1<sup>ère</sup> date est arrêtée, ce sera le Mercredi 4 juin 2008. De 9h à 13 h place de la mairie.

Il reste quelques démarches administratives à finaliser.

Une publicité adéquate sera mise en place, affichettes, journaux.

Il faudra prévoir un tarif, pour l'instant la gratuité pour les commerçants non-sédentaires est décidée. Nous pourrions trouver un fromager, légumes, viandes...

Vote 15/15

### IV. QUESTIONS DIVERSES :

#### 1) Société de taxi « Ragtime »

Différend avec la société de taxi « Ragtime ». Cette société avait perdu sa licence à St-Urbain car elle n'avait pu, sous la mandature précédente, justifier de son activité sur la commune.

La société « Ragtime » après la suspension de sa licence demande à la municipalité des dommages et intérêts. A noter que cette société rencontre les mêmes « difficultés » sur d'autres communes.

Vote 15/15 pour une demande d'aide judiciaire à notre assurance.

## 2) Avenant voirie :

Suite aux difficultés d'effectuer les travaux à Kerguelen à cause de l'état de la route, un avenant pour travaux supplémentaires a dû être voté. Vu la somme engagée, la commission d'appel d'offre a été réunie et a donné son avis favorable pour cet avenant montant : 14 360,65 € HT.

Vote 15/15

## 3) Site Internet

Julien POUPON fait une présentation du site de la commune et des statistiques relatives aux visites de celui-ci.

## V. TOUR DE TABLE :

### ✓ Bernard CORNEC :

- M SALOU a annoncé les finitions de Park-Nevez pour Septembre. Ouverture du 2<sup>ème</sup> lotissement fin du mois de juin, il a fait la demande de rendre un talus communal (cadastre a voir). Réflexion et décision au cours du prochain Conseil municipal.

- 31 mai, réunion de la commission « Voirie » → Résidence Rurale, un rendez-vous sera pris avec les habitants

- Travaux en cours → éclairage, fleurs à planter, et l'herbe qui .....pousse → élagage

✓ Jean-Louis VIGNON, tient à remercier les employés communaux pour leurs interventions en dehors des heures de travail lors des fortes pluies d'orage que nous avons dû subir.

✓ Nathalie ABIVEN : Suite à la réunion de la commission « patrimoine, animation, culture » nous annonce un concert à Trévarn proposé par Philippe David, quelques modalités restent encore à mettre en place, les enfants des écoles y participeraient... Une randonnée est prévue le samedi 21 Juin avec les amis de Trévarn pour faire un point sur des difficultés à résoudre lors de passages « difficiles ».

✓ Julien POUPON nous rappelle que la commune participe au concours des maisons fleuries.

### ✓ Sébastien GALLET :

-Différents projets arrivent sur la commune, entre autre celui de la construction d'un village vacances au golf de Lann Rohou. Sébastien regrette que l'intégration paysagère du projet ne soit pas plus élaborée, elle a pourtant reçu l'aval des instances... Un autre problème se pose, le rejet des eaux d'assainissement dans le même cours d'eau que celui prévu pour notre station d'épuration. Un rendez vous est pris avec les promoteurs du projet pour la seconde semaine de juin. Nous en venons à discuter de ce projet en terme de développement durable, rien n'a été prévu dans ce sens pour ce village vacances assez conséquent (60 maisons)

Il nous faudra bientôt définir notre position sur ce sujet qui déclenche les discussions car nous n'y sommes pas tous sensibilisés de la même manière. Mais tous ces échanges lors de ce conseil sont recevables, intéressants et constructifs. Il est vrai que la commune, si ce projet doit se concrétiser, peut difficilement refuser l'implantation de ce Village Vacances... Affaire à suivre...

La commune devra bientôt définir de façon plus précise ses actions en faveur du développement durable, des obligations à mettre en place, entre autre, dans le cas de construction de lotissements... là aussi affaire à suivre !!! Nous devons élaborer notre charte !!!

- Une rencontre avec la Communauté des Communes du Pays de Landerneau Daoulas (CCPLD) est prévue pour d'autres projets, la mise en place du PLH . . . Il nous faudra modifier notre PLU avec entre autre une priorité sur la protection du captage. Le PLH sera applicable une fois compatible avec le PLU. Pour le moment il n'y a pas de solution quant à la maîtrise du PLH, la CCPLD s'est engagé à transmettre tous les projets de lotissements à venir.

Christian ROQUINARC'H se propose de venir nous présenter l'expérience de BMO (Brest) en matière de désherbage avec zéro produit nocif.

✓ Fanch DANTEC nous informe de la tenue d'une conférence du RIAC 29 en collaboration avec la municipalité le Jeudi 29 mai à Ty Kreis-Ker sur le thème du réchauffement climatique.

Il a assisté à une réunion avec la CLCV sur le « SDAGE », l'intervenant de ST Brieuc serait prêt à venir informer le conseil municipal.

✓ Rémi LE BERRE : Assemblée Générale du foot le vendredi 30 mai à Ty Kreis-Ker

✓ Yvan BRISHOUAL : Kermesse de l'école le 8 Juin.

✓ Jacques BEAUCHAMP : Invité en tant que délégué au tourisme de la commune à l'assemblée générale de « l'office de tourisme ». Association avec des représentants des communes siégeant à la CCPLD. Le conseil d'administration a été formé, il reste à élire le bureau qui lui même élira son président ou sa présidente. A noter une baisse sensible des « touristes en 2007, sans doute dû au mauvais temps persistant de l'été. A noter la sortie d'un Topo-guide ou St-Urbain n'est pas très bien représenté.

Jean Louis VIGNON, Maire, propose la parole à l'assemblée, pas d'autres questions ...

Ce conseil comme les précédents a été dense et enrichissant, nous finissons les débats à 23h30